

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Procès-verbal de la séance du 23 avril 2026 – 20 heures

Date de la convocation : 16/04/2026

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

Présents : MM. ALQUIER Thomas, , CARPENTIER Adeline, DELTOUR Séverine, GONZALEZ Lydia, KOSTALOVA Lenka, OLIVIER Bernard, PASIN Marie-Camille, PISANI Maurice, PENNAVAYRE Jean-François, et SERRANO Serge (Président).

Représenté : M. CANDELLÉ-TUHEILLE Vincent a donné pouvoir à M. SERRANO Serge

Secrétaire de séance : M. OLIVIER Bernard

M. le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour le point suivant : prescription de la modification n°2 du PLU.
Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2026

Aucune remarque n'est émise, il est approuvé à l'unanimité.

1 – VOTE DES SUBVENTIONS 2026 ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

Les subventions allouées aux différentes associations sont étudiées et validées. Les montants seront inscrits au budget primitif 2026.

Votée à l'unanimité.

2 – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2026

Le conseil municipal, décide de reconduire les taux de 2025 sur 2026 soit :

- taux taxe Foncier Bâti : 55.80 % (taux communal + taux départemental)

- taux taxe Foncier Non Bâti : 108.13 %

- taux taxe d'Habitation : 26.24 % (pour les résidences secondaires et autres meublés)

Le produit fiscal attendu pour 2026 est de 179 760 €.

Votée à l'unanimité.

3 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026, TAUX DE FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

Le budget primitif de l'exercice 2026 s'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de **467 883 €** et en section d'investissement pour un montant de **799 928 €**. Le Maire est autorisé à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans les limites de 7% en fonctionnement et de 6 % en investissement, des dépenses réelles.

Votée à l'unanimité.

4 – PROVISIONS CONSTITUÉES EXERCICE 2026

En cas de litige, dès l'ouverture d'un contentieux, il est nécessaire de constituer une provision par délibération à hauteur du montant estimé de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru. Au Budget 2026, une provision est constituée de 2500 € à l'article 681 pour 1 litige.

Votée à l'unanimité.

4 bis – PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLU

Il convient de procéder à une modification du PLU afin de réintégrer le zonage de la carrière ne figurant pas sur le document d'urbanisme actuel. La mission de modification n°2 du PLU est acceptée et inscrite au budget.

Votée à l'unanimité.

5 – ELECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique)

Délégué titulaire : Serge SERRANO

Délégué suppléant : Bernard OLIVIER

Votée à l'unanimité.

6 – ÉLECTION DE DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DU FRESQUEL – Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin du Fresquel

Délégué titulaire : Serge SERRANO

Délégué suppléant : Bernard OLIVIER

Votée à l'unanimité.

7 – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Membre : Bernard OLIVIER

Votée à l'unanimité.

8 – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

Comme pour la commission communale des impôts directs, la désignation des commissaires à la CIID est effectuée par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables en nombre double proposée sur délibération du conseil communautaire.

Le conseil municipal doit procéder à la désignation d'un commissaire au sein de la CIID de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère. Madame Lydia GONZALEZ est désignée.

Votée à l'unanimité.

9 – COMMISSION MAPA (MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE)

Délégués titulaires : Jean-François PENNAVAYRE - Bernard OLIVIER - Adeline CARPENTIER,

Délégués suppléants : Maurice PISANI - Lydia GONZALEZ - Thomas ALQUIER

Votée à l'unanimité.

10 – COMMISSION EXTRA COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

M. le Maire rappelle qu'une commission extra communale d'action sociale a été mise en place au 1^{er} janvier 2021 suite à la dissolution du CCAS afin de continuer à mener des actions en faveur des personnes âgées, des plus démunis et autres actions. Cette commission comprend 4 membres du conseil municipal et 4 membres désignés par le Maire.

Membres du Conseil Municipal

-Mme Adeline CARPENTIER

-Mme Séverine DELTOUR

-Mme Marie-Camille PASIN

-M. Maurice PISANI

Votée à l'unanimité

Membres désignés par le Maire

-Mme Lucienne BATIFOULIER

-Mme Eliane BONNERY

-Mme Josette GOUELLE

-Mme Christiane ROGIÉ

11 – COMMISSIONS COMMUNALES

Les Commissions communales sont constituées

-Commissions sécurité, aménagement/ urbanisme, cœur de village, formation

-Commissions finances, communication

-Commissions social, embellissement village/propreté, administration

Votée à l'unanimité

12 – COMITÉS CONSULTATIFS

M. le Maire propose de créer des comités consultatifs afin d'associer les habitants à certaines thématiques telles que les nouvelles technologies, l'animation (réception, festivités et culture) et les travaux, voirie, sécurité des bâtiments communaux, patrimoine.

Votée à l'unanimité

13 – CONSULTATION SUR LE PROJET ARRÊTÉ DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) VALANT PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET), DEMANDE D'AVIS

Par délibération en date du 15 janvier 2026 le Comité Syndical du Pole d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais (PETR) comprenant un ensemble de 167 communes réparti sur le territoire du lauragais regroupées en 4 communautés de communes a approuvé le bilan de concertation et a arrêté le projet de révision du SCoT valant Plan Climat -Air-Energie Territorial du Pays Lauragais. Le SCoT est un document de planification qui va fixer les orientations de développement du territoire à l'horizon 2050 qui s'impose aux documents d'urbanisme des communes. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Votée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

-Commissions et délégations à la CCPLM

A la demande de la CCPLM, des représentants ont été désignés aux commissions et délégations de la CCPLM. Les candidatures seront arrêtées lors du prochain conseil communautaire.

-Benne pour déchets verts

Il est demandé d'installer une benne pour les déchets verts. La question sera posée à Covaldem.

-Crottes de chiens

Il est proposé d'installer des distributeurs de sacs.

-Jardinières en pierre

Des jardinières ont été entreposées au cimetière et à la salle. Elles pourront être réinstallées après les travaux cœur de village et devront être entretenues par les habitants.

-Réunion de conseil

5 juin : Election sénatoriale, devis travaux

- Séance levée à 23 h 15 -

Vu pour être affiché le 29 avril 2026, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Secrétaire
Bernard OLIVIER



Le Maire,
Serge SERRANO



